

25 enfants par classe, au maximum dans les C.P. de villes

Récemment, j'écrivais à Freinet mes réserves sur la position de repli adoptée en commun avec le Mouvement de Défense de l'enfance, position exprimée ainsi dans l'*Educateur* n° 8, page 3 :

« Le nombre des élèves ne doit, en aucun cas, dépasser le chiffre de :

35 enfants pour les classes maternelles et les classes à une seule division de degré primaire. »

Ces réserves, que notre camarade m'a demandé de faire connaître dans notre revue concernaient surtout les *Cours Préparatoires de villes*.

Dans nos groupes de villes, le C.P. est la classe de liaison entre la scolarité maternelle et la scolarité du 1^{er} degré. A la maternelle, effort est fait de plus en plus pour que l'ambiance soit vraiment « maternelle » : attentions affectives, étude de l'enfant conditionnant le comportement des maîtresses; rythme adapté à chacun pour les « initiations » ; soit *primauté de l'individuel sur le collectif*. Il n'est pas souhaitable qu'il y ait *rupture* brusque de cet état de choses lors du passage au C.P. où il est encore très important pour le maître d'étudier et de bien connaître chaque enfant. Le C.P. comporte un gros travail d'acquisitions nouvelles. Possibilités, faiblesses, caractère de chacun doivent être vite connus ; il faut encourager et non décourager, doser, *individuellement* si possible, le travail, l'effort, s'inquiéter chaque jour de l'état physique du petit.

Au départ, un C.P. est toujours hétérogène. Au même niveau approximatif d'intelligence, l'enfant de 6 ans et 10 mois « rend » mieux que celui de 6 ans et 2 mois ; les différences d'âge conditionnent davantage le rythme des acquisitions que dans les

années suivantes. Et puis, les enfants viennent de maternelles diverses où les méthodes d'initiation ont été différentes. Si bien qu'après quelques semaines seulement, il faut répartir les élèves en plusieurs sections.

L'importance des problèmes matériels est plus grande au C.P. que dans les cours suivants. Les petits du C.P. ont un besoin constant du maître pour se dévêtir, se vêtir, ranger et soigner leur matériel, tailler leur crayon, remplacer la plume, réparer les maladroresses à l'imprimerie, à la peinture, au découpage, sur les cahiers, et aussi, et surtout, pour se confier, être consolés. Et tout cela prend du temps, *du temps qui croît avec le nombre*. Ces problèmes matériels empêchent absolument le maître de laisser travailler seule une section pendant qu'il s'occupe d'une autre ; il doit être présent avec tous.

En outre, les petits se lassent vite ; et il faut tenir compte de la rapidité d'exécution de certains, de la lenteur des autres.

Toutes ces difficultés font d'ailleurs que la grande majorité des maîtres de villes fuient le C.P.. Le dernier arrivant dans un groupe de villes se voit, en général, attribuer ce cours que le prédécesseur a déserté et que lui-même quitte à la première occasion.

Pour toutes les raisons exposées plus haut, et pour un bon fonctionnement de ce cours si important, je pense qu'il faut au C.P. un effectif réduit : 25 élèves au maximum.

E. MORMICHE.

C.P. Ecole J.-Ferry, Niort (Deux-Sèvres).